



**Cahors**  
Les Jardins du Cœur offrent une autre chance

▶ Page 12



**Luzech**  
Le prix « Femmes et sport 2013 » remis à Ghislaine Rossignol

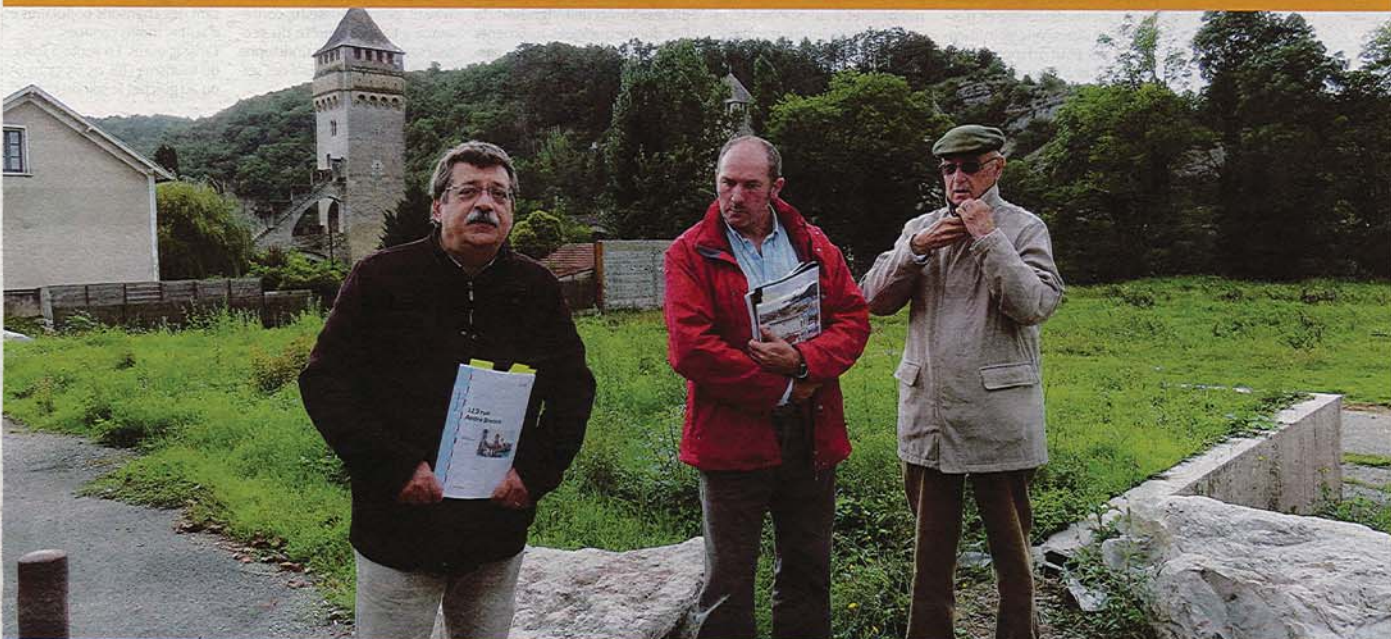
▶ Page 16



**Puy-l'Évêque**  
Une Maison du vin et du tourisme créée place du Rampeau

▶ Page 17

# Grand Cahors



Patrice Foissac, président de la Société des Études du Lot, sur le site du futur hôtel Best Western, à 200 mètres du Pont Valentré, accompagné de deux membres de la SEL, Didier Rigal et Etienne Baux, vice-président.

## La SEL demande la réalisation de fouilles sur le site du futur hôtel

La Société des Études du Lot lance un appel pour que des fouilles soient lancées au 113 rue André Breton à Cahors.

**MARC LOUISON**

*diagnostic au permis de construire* » continue Patrice Foissac.

Patrice Foissac, président de la Société des Études du Lot, met les choses au point d'entrée. Pas question de mener un combat politique à quelques mois des élections municipales ou d'empêcher la réalisation de l'hôtel Best Western à deux pas du Pont Valentré. « On ne veut pas s'installer dans la polémique. La proximité des élections municipales nous ennuie plus qu'autre chose. On veut simplement que le travail des archéologues soit autorisé sur le site » explique Patrice Foissac.

La Société des Études du Lot souhaite interpellier le grand public et les acteurs concernés sur le possible trésor qui se cache sur la parcelle située 113 rue André Breton à Cahors. Ce ne sont pas les membres de la SEL qui le disent mais l'archéologue de l'INRAP (Institut national de recherches archéologiques préventives) en charge du diagnostic réalisé courant 2011 (lire ci-contre). « On a trouvé quelque chose de rare et d'important ici. On pensait qu'après ce premier diagnostic, la DRAC allait lancer des fouilles de sauvetage. On est très désagréablement surpris de voir que l'on passe directement du

diagnostic au permis de construire » continue Patrice Foissac. Les membres de la Société des Études du Lot ont donc décidé d'interpeller les médias locaux pour faire part de leur déception. Ils doivent prochainement rencontrer le maire de Cahors.

**Des thermes ou un temple dédié à Divona**

Le terrain concerné se trouve dans un secteur peu connu des archéologues. À l'occasion du diagnostic réalisé en 2011, 10 % du terrain ont été sondés à la pelle mécanique pour savoir si le site est digne d'intérêt d'un point de vue archéologique. Les sondages ont démontré la présence sur le site de murs romains qui s'élèvent à deux mètres. Ces murs datent du premier siècle de notre ère. « Ce sont des vestiges très lourds. Plusieurs absides ont été retrouvées. Généralement, on retrouve des absides dans les thermes et les sites liés à l'eau. On est sûr et certain qu'il s'agit d'un monument lié à l'eau. Mais il ne présente pas la même déambulation que les thermes romains connus » explique Didier Rigal, archéologue membre de la SEL.

D'une deuxième hypothèse encore plus exceptionnelle liée à Divona, la déesse gauloise des eaux. Divona est aussi le nom donné par les Romains à la ville de Cahors. « Il est possible que ce soit un lieu où on vénérât Divona. On a déjà retrouvé des offrandes et des pièces de monnaie à la Fontaine des Chartreux » continue Didier Rigal.

Devant une telle hypothèse, qui serait inédite, les membres de la SEL ne veulent pas passer à côté d'une trouvaille peut-être exceptionnelle. Et demandent des fouilles avant la construction de l'hôtel qui saccagera tout le site (l'installation prévue de pilotis ne permettra pas de conserver le site estiment-ils). « Ce site est susceptible de cacher autre chose que de simples thermes. Il y a peut-être quelque chose de nouveau que l'on ne connaît nulle part ailleurs! Nous sommes donc très surpris qu'il n'y ait pas eu ces fouilles de sauvetage » explique Patrice Foissac.

D'autant que ces fouilles pourraient être menées en deux mois et pour un budget de 100 000 euros. « Il y a un souci si on laisse faire ce projet sans suivi archéologique » s'interroge Didier Rigal.



**On est très désagréablement surpris de voir que l'on passe directement du diagnostic au permis de construire**

PATRICE FOISSAC, PRÉSIDENT DE LA SEL

### La conclusion du diagnostic

Voici des extraits de la conclusion du diagnostic réalisé en 2011 par l'INRAP.

« L'interprétation reste délicate compte tenu des éléments réellement observés dans les sondages mais l'hypothèse d'un vaste ensemble thermal s'accorde assez bien avec les données disponibles et les propositions de restitutions. Compte tenu du contexte cadurcien particulier (proximité du Lot et de la Fontaine des Chartreux), l'éventualité d'un « sanctuaire » lié à l'eau (nymphe?) peut aussi être envisagée, sans aucune certitude. »

« Cette découverte apporte de très intéressants éléments sur la trame urbaine de Divona et sur sa parure monumentale, relativement dense du côté ouest de la ville. En revanche, aucun élément lié à un hypothétique port et/ou aménagement de berge n'a été mis au jour. »

« Le diagnostic a également révélé que les aménagements récents (usines et imprimerie du XX<sup>e</sup> siècle) ont perturbé la stratigraphie et l'organisation des vestiges antiques. Pour autant leur conservation s'avère ponctuellement excellente (parement de mur enduit en bordure du bassin de tilleau), ce qui permettrait, dans le cadre d'une intervention complémentaire, d'obtenir une compréhension élargie de cet ensemble antique inédit. »